



## **Ordre du jour provisoire (annoté)**

- 1. Ouverture de la session**
- 2. Adoption de l'ordre du jour et de la méthode de travail**
- 3. Réforme de l'OMS**

### 3.1 Présentation générale de la réforme de l'OMS

Le Secrétariat présentera une vue d'ensemble des trois composantes de la réforme de l'OMS : les priorités programmatiques, la gouvernance et la réforme gestionnaire ; ainsi que des résultats du processus de consultation. Depuis la cent vingt-neuvième session du Conseil exécutif, de vastes consultations ont eu lieu avec et entre les États Membres,<sup>1</sup> conformément au paragraphe 5 de la décision EB129(8), y compris des consultations électroniques et des discussions aux comités régionaux.

### 3.2 Priorités programmatiques

Le Conseil est invité à examiner l'orientation proposée pour les activités de l'OMS à moyen terme, à l'approuver et à fournir de plus amples indications stratégiques au Secrétariat quant aux approches proposées en matière de définition des priorités.

### 3.3 Gouvernance<sup>2</sup>

Le document décrira les défis à relever et fera des propositions tant sur la gouvernance interne de l'OMS que sur la gouvernance de la santé mondiale. Le Conseil est prié de fournir des orientations et de commencer à prendre des mesures sur une série de propositions, tendant notamment à renforcer le rôle exécutif du Conseil exécutif, à rendre l'Assemblée de la Santé plus efficace et à améliorer la cohérence de la gouvernance aux niveaux régional et mondial. Certaines propositions comprennent des mesures à prendre par le Secrétariat pour améliorer les méthodes de travail et d'autres qui pourront comporter la révision par les États Membres de certains articles des règlements intérieurs. La partie concernant la gouvernance mondiale formulera des options en vue d'accroître la cohérence et de renforcer l'engagement d'autres parties prenantes, et le Conseil est invité à fournir de plus amples orientations sur cette question.

---

<sup>1</sup> Et, le cas échéant, les organisations d'intégration économique régionale.

<sup>2</sup> Y compris la question du Forum mondial de la Santé.

### 3.4 Réforme gestionnaire<sup>1</sup>

Le document décrira les cinq principaux domaines de réforme gestionnaire : efficacité de l'Organisation, harmonisation et efficience ; politiques et gestion dans le domaine des ressources humaines ; planification axée sur les résultats, gestion et responsabilisation ; financement de l'Organisation, s'accompagnant d'une stratégie institutionnelle de mobilisation de ressources ; et cadre stratégique de communication. Pour certaines mesures/réformes proposées, le Conseil exécutif formulera des orientations à l'intention du Secrétariat et, pour d'autres, il fera des recommandations pour examen par l'Assemblée mondiale de la Santé.

## 4. Prochaines étapes

Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Conseil souhaitera peut-être examiner les prochaines étapes, à savoir :

- une éventuelle décision/résolution assortie de recommandations concernant les domaines que le Secrétariat est appelé à approfondir ;
- un projet de résolution assorti de recommandations pour mesures à prendre/approbation par la Soixante-Cinquième Assemblée de la Santé ;
- les questions qui devront peut-être faire l'objet de délibérations plus poussées à la cent trentième session du Conseil exécutif en janvier 2012.

## 5. Clôture de la session

### *Note :*

*Lors de la consultation avec le Directeur général le 29 septembre 2011, convoquée en application de l'article 8 du Règlement intérieur du Conseil exécutif, les membres du Bureau du Conseil se sont déclarés satisfaits du projet d'ordre du jour provisoire annoté et du programme de travail proposé qui leur avaient été transmis pour observations le 27 septembre, et ne leur ont apporté aucune modification.*

= = =

---

<sup>1</sup> Y compris la question de l'évaluation indépendante de l'OMS.